

## Résolution de l'assemblée générale du personnel du gymnase de Nyon

Le personnel du gymnase de Nyon réuni en assemblée générale a pris connaissance des derniers éléments ressortis des négociations entre le Conseil d'État et les organisations du personnel au sujet de la CPEV et de son dernier plan de réforme.

L'assemblée approuve la proposition formulée par le Conseil d'État de demander expressément au Conseil d'administration de la CPEV de retirer le plan de réforme présenté en octobre 2017 et de demander à l'AS-SO de repousser toute réforme à 2022 au plus tôt, – proposition formulée par le Conseil d'État mais obtenue grâce à la mobilisation de nous toutes et tous, de toute la fonction publique.

Notre assemblée appelle le Conseil d'administration de la CPEV ainsi que l'AS-SO à accepter cette proposition au plus vite.

Considérant ce qui précède, l'assemblée générale du personnel du gymnase de Nyon

- décide de soutenir la suspension du préavis de grève (lancé le 25 janvier par l'assemblée générale de la fonction publique) pour le 6 février 2018 ;
- s'engage à participer à l'assemblée générale de la fonction publique du 1<sup>er</sup> mars prochain ;
- s'engage à suivre avec vigilance l'accueil qui sera fait à la demande commune des organisations du personnel (SUD, SSP, FSF) et du Conseil d'État, et à se mobiliser sans délai au cas où le retrait du plan serait refusé par le Conseil d'administration ou par l'autorité de surveillance de la caisse (AS-SO). Elle sera à nouveau dans la rue et prête aussi, s'il le faut, à se remettre en grève.

Résolution adoptée le 5 février 2018 par  
23 voix pour,  
0 voix contre et  
0 abstentions.